

ATELIER PARTICIPATIF

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DROITS HUMAINS :

MANUEL DE L'ANIMATEUR·TRICE





ATELIER PARTICIPATIF CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DROITS HUMAINS : MANUEL DE L'ANIMATEUR·TRICE

L'urgence climatique constitue une crise des droits humains d'une ampleur sans précédent. Elle s'inscrit dans la triple crise qui affecte la planète et qui inclut le **changement climatique**, la **pollution** et la **perte de biodiversité**. Le changement climatique menace l'exercice des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels des générations présentes et futures et, à terme, l'avenir de l'humanité. D'après le rapport sur l'état du climat dans le monde réalisé par le programme [Copernicus de l'Union européenne](#), 2023 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée. Le réchauffement de la planète aggrave les vagues de chaleur et les sécheresses, augmente le nombre d'incendies de forêt, intensifie les précipitations et génère des tempêtes plus violentes, autant de phénomènes susceptibles d'avoir un effet dévastateur sur l'environnement, la biodiversité et les groupes marginalisés.

Des militant·e-s, des mouvements sociaux et des organisations locales se battent en première ligne pour la justice climatique. Il est capital que davantage de personnes s'engagent dans cette lutte et soient dotées des connaissances et des compétences nécessaires pour saisir la complexité de la question du changement climatique et la façon dont cette crise mondiale bafoue les droits fondamentaux, et aussi qu'elles sachent quelle attitude adopter face à cette situation. Il est également important qu'elles se sentent munies des moyens nécessaires pour faire partie de la solution et capables d'agir pour le climat.

Cet atelier permet aux participant·e-s d'explorer activement le sujet du changement climatique et des droits humains, de voir de quelle façon la crise climatique affecte leurs communautés ainsi que d'échanger des idées, de discuter de manière critique et d'ébaucher des solutions pratiques ensemble. Ces solutions pourront servir de point de départ à des actions transformatrices pour le climat, mettant les participant·e-s sur la voie qui leur permettra d'engendrer des changements positifs.










CADRE DE L'ATELIER



8 heures



15 à 30 participant-e-s

Activité	Détail de l'activité	
Introduction	Se présenter et faire connaissance	 1 heure
Activité 1 : Changement climatique et droits humains spécifiques	Présentation d'un exercice sur les droits humains	 2 heures
	Exercice de réflexion individuelle	
	Travail d'analyse des droits humains en groupe	
Pause		 30 min
Activité 2 : Évaluation de la situation des communautés en groupe	Présentation de groupes marginalisés touchés par la crise climatique	 1 heure
	Travail d'évaluation de la situation des communautés en groupe	
	Présentation des groupes	
Pause		 1 heure
Activité 3 : Mise au point d'un plan d'action climatique	Exemple concret	 2 heures
	Discussion en groupe	
	Travail en groupe pour mettre au point d'un plan d'action climatique	
Temps de réflexion		 30 min

AVANT DE COMMENCER : UNE INTRODUCTION AUX PRINCIPALES NORMES RELATIVES AUX DROITS HUMAINS

En tant qu'animateur·trice de l'atelier, il est important que vous vous familiarisiez avec certains concepts, traités, conventions et accords clés relatifs au changement climatique et aux droits humains. Cela vous permettra de fournir des informations exactes aux participant·e·s, de mener des échanges constructifs avec eux et de faire en sorte qu'ils aient une compréhension exhaustive du sujet en question.

DROITS CIVILS ET POLITIQUES

Les droits fondamentaux décrits dans la [Déclaration universelle des droits de l'homme](#) sont souvent divisés en deux catégories : **les droits civils et politiques d'une part et les droits économiques, sociaux et culturels d'autre part.**

Les droits civils et politiques incluent le droit à l'autodétermination, le droit à la vie, le droit à l'intégrité physique, le droit à l'égalité et à la non-discrimination, le droit à la liberté d'expression, d'association et de réunion pacifique, le droit à la vie privée, le droit de circuler librement et le droit de participer aux affaires publiques. Ces droits sont consacrés dans le droit international, notamment dans le [Pacte international relatif aux droits civils et politiques \(PIDCP\)](#), que la plupart des pays acceptent de respecter.

DROITS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

[Les droits économiques, sociaux et culturels \(DESC\)](#) protègent l'ensemble des éléments dont nous avons besoin pour vivre : l'alimentation, l'eau, l'assainissement, la santé, le logement et la sécurité sociale. Ils protègent aussi ce dont nous avons besoin pour vivre dignement, comme l'éducation, les droits des travailleurs et travailleuses, ainsi que des droits mis à mal par la crise climatique actuelle. [Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels \(PIDESC\)](#) fournit l'ensemble de protections faisant le plus autorité pour une grande partie des droits économiques, sociaux et culturels.





CONVENTION-CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (CCNUCC)

La [Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques \(CCNUCC\)](#) est un traité mondial visant à lutter contre le changement climatique. Entré en vigueur en 1994, il inclut presque tous les pays du monde. Il a pour principal objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre, tels que le dioxyde de carbone, et d'empêcher un réchauffement excessif de la Terre. La CCNUCC aide à la collaboration, au partage d'idées et à l'élaboration de plans d'atténuation et d'adaptation aux effets du changement climatique entre les pays. Le [Protocole de Kyoto](#) est l'un des accords les plus connus qu'elle inclut.

L'ACCORD DE PARIS SUR LE CLIMAT

Une conférence sur le changement climatique s'est tenue à Paris en 2015. Lors de cette conférence, un traité international a été adopté : [l'Accord de Paris](#). Il visait à mettre tous les pays sur la voie pour limiter le réchauffement climatique à bien moins de 2 °C, et même plutôt 1,5 °C, par rapport aux niveaux préindustriels. Ce texte, entré en vigueur en 2016, a été ratifié par la plupart des pays.

L'Accord de Paris a donné un nouveau souffle à la manière d'aborder l'action pour le climat à l'échelle nationale. Il exige entre autres des pays qu'ils se fixent des objectifs de réduction des gaz à effet de serre (les contributions déterminées au niveau national) tous les cinq ans.

CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE (CDB)

La [Convention sur la diversité biologique \(CDB\)](#) est un traité mondial visant à protéger les plantes, les animaux, les communautés et les écosystèmes de la planète. Entré en vigueur en 1993, il aide les pays à travailler main dans la main pour protéger la nature, partager les connaissances et élaborer des plans pour faire en sorte que toutes les formes de vie sur Terre puissent prospérer et être utilisées de manière responsable au profit des générations actuelles et futures.

La CCNUCC et la CBD sont connues sous le nom de « [conventions de Rio](#) ». Elles ont été ouvertes à la signature lors du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992. L'accord qui vient compléter ces « conventions de Rio » est la [Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification](#) (en anglais). Toutes trois sont intrinsèquement liées.

VOUS SOUHAITEZ ALLER PLUS LOIN ?

Prenez un instant pour regarder [cette vidéo](#) et voir en quoi les droits humains sont étroitement liés au changement climatique en raison des effets de ce dernier non seulement sur l'environnement, mais également sur notre propre bien-être.

NOTE IMPORTANTE POUR LES ANIMATEURS ET ANIMATRICES

Cette activité porte sur le changement climatique, un sujet sensible et préoccupant, qui affecte des vies et des cultures dans le monde entier. Elle répond à un sentiment d'anxiété grandissant quant à notre avenir commun. Les animateurs et animatrices doivent donc être préparés à gérer avec délicatesse diverses réactions émotionnelles. Pour favoriser la

résilience et la compréhension, les animateurs et animatrices sont encouragés à mettre en place un environnement rassurant et propice au dialogue ouvert. Les animateurs et animatrices jouent un rôle central pour informer les participant-e-s, leur donner les moyens d'agir et les encourager à contribuer de façon positive à cette urgence d'ordre mondial.



PREMIÈRE PARTIE : CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DROITS HUMAINS SPÉCIFIQUES



2 heures

À PROPOS DE CETTE ACTIVITÉ :

Des concepts relatifs aux droits humains seront présentés aux participant·e·s, qui verront comment ceux-ci sont mis à mal par la crise climatique. Les participant·e·s seront encouragés à mener un travail de réflexion personnelle et d'analyse critique sur les effets négatifs de la crise climatique sur l'exercice des droits fondamentaux. Dans le cadre de cette activité, les participants sont invités à réfléchir, à partager et à apprendre de leur propre expérience et des autres participant·e·s au sein de leur groupe de travail.

MATÉRIEL :

- **Informations complémentaires :** [Déclaration universelle des droits de l'homme](#)
- **Documents à distribuer :** [Manuel d'action sur le changement climatique et les droits humains](#)
- **Présentation PowerPoint :** <https://www.canva.com/design/DAFMwMhMGns/Ug1VcSSF9Hc2yWkvMB7DOw/edit>
- **Papier, stylos, tableaux de conférence, sièges mobiles**
- **Facultatif :** Connexion Internet, ordinateur et projecteur

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE :

À la fin de cet atelier, les participant·e·s seront capables :

1

d'expliquer en détail en quoi la crise climatique est une crise des droits humains

2

de définir et d'employer des termes et concepts clés liés au changement climatique et aux droits humains

3

de nommer des droits humains spécifiques touchés par la crise climatique

PRÉPARATION :

- Préparer les documents à distribuer à tous les participant·e·s
- Préparer la présentation PowerPoint
- **Facultatif :** Pour en savoir plus sur le changement climatique et les droits humains, explorez le cours en ligne [Changement climatique et droits humains](#) sur le site de l'[Académie des droits humains d'Amnesty International](#).

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES :

- [CRC/C/GC/26 : Observation générale no 26 \(2023\) sur les droits de l'enfant et l'environnement, en mettant l'accent sur le changement climatique](#)
- [Version simplifiée de la DUDH \(en anglais\)](#)
- [Page de la FAQ sur la synthèse de la DUDH](#)
- [Funestes fossiles : Pourquoi l'abandon rapide, total et équitable des combustibles fossiles est essentiel à la protection des droits humains](#)
- [Page de la FAQ sur la synthèse sur le changement climatique et les droits humains](#)
- [Nos droits brûlent ! Les gouvernements et les entreprises doivent agir pour protéger l'humanité face à la crise climatique](#)

VOUS SOUHAITEZ ALLER PLUS LOIN ?

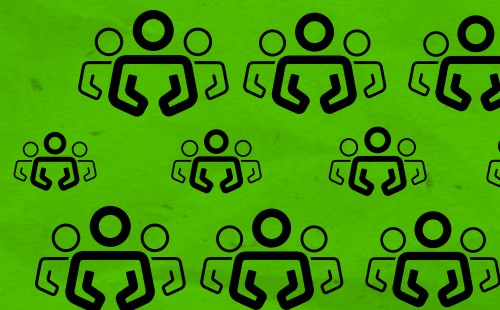
Amnesty International propose des cours en ligne d'éducation aux droits humains sur différents sujets, notamment un cours de cinq heures sur le changement climatique et les droits humains : <https://academy.amnesty.org/learn/course/external/view/elearning/267/changement-climatique-et-droits-humains>

NOTE POUR LES ANIMATEURS ET ANIMATRICES

Si vous n'êtes pas habitué-e aux méthodes d'apprentissage participatives, nous vous invitons à consulter le Manuel de l'animation d'Amnesty International avant de commencer : <https://www.amnesty.org/fr/documents/act35/020/2011/fr/>

POUR FAIRE CONNAISSANCE :

Avant de commencer l'atelier, invitez les participant-e-s à se présenter et à dire ce qu'ils en attendent. Ces présentations ont pour but de créer un espace d'échange sûr et inclusif au sein duquel tous les participant-e-s, animateurs et animatrices partagent une compréhension et des attentes mutuelles de l'événement.





ACTIVITÉ 1 : INTRODUCTION AUX DROITS HUMAINS ET AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

1 Démarrez l'activité en groupe complet et discutez de certaines questions générales relatives aux droits fondamentaux.

- Quels sont les effets du climat sur votre communauté ?
- Quels sont les droits humains dont vous avez connaissance/qui vous ont été présentés ?
- Pourquoi les normes et les droits internationaux et régionaux relatifs aux droits humains sont-ils importants pour lutter contre la crise climatique ?

2 Encouragez les participant-e-s à explorer la DUDH en groupe. En fonction de leur âge et de leur niveau, vous pouvez utiliser la [version simplifiée de la DUDH](#) (en anglais) ou la [page de la FAQ sur la synthèse de la DUDH](#). Une fois que les participant-e-s auront suffisamment eu le temps de se pencher sur ces documents, proposez-leur de discuter des questions suivantes en petits groupes :

- Connaissez-vous tous les droits énumérés dans ces documents ?
- Quels sont ceux que vous connaissiez le mieux ? Quels sont ceux que vous connaissiez le moins ?
- Quelque chose vous a-t-il surpris-e ?
- Maintenant que vous avez parcouru toute la liste de vos droits humains, lesquels sont, selon vous, les plus affectés par la crise climatique ?



ALERTE TERMINOLOGIE !

RESPONSABILITÉS COMMUNES MAIS DIFFÉRENCIÉES ET CAPACITÉS RESPECTIVES : QU'EST-CE QUE ÇA VEUT DIRE ?

Désigné par l'acronyme CBDR-RC en anglais, le principe des responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives est important dans le droit international. Il reconnaît les différentes capacités et responsabilités de chaque pays dans la lutte contre le changement climatique et explique pourquoi les pays à revenu élevé doivent jouer un rôle moteur dans les efforts d'atténuation du changement climatique. Ces pays doivent décarboner leur économie plus rapidement, y compris en freinant l'expansion de la production de combustibles fossiles et en apportant une aide, notamment financière et technologique, aux pays en développement afin qu'ils atteignent leurs objectifs d'atténuation du changement climatique.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le droit à un environnement propre, sain et durable a été officiellement reconnu en tant que droit humain en 2022.

Crédit photo : Haus of Hyman Production Company





ACTIVITÉ 2 : EXERCICE D'IMAGINATION

1 Pour commencer, regardez la [vidéo](#) (en anglais) sur le déversement de pétrole qui s'est produit à Bodo, au Nigeria.

NOTE POUR LES ANIMATEURS ET ANIMATRICES

Si vous n'avez pas accès à Internet ou ne disposez pas d'équipement vidéo, l'histoire du déversement de pétrole à Bodo peut aussi être lue à voix haute aux participant-e-s.

HISTOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE BODO

Depuis plusieurs centaines d'années, les habitants de Bodo, dans le delta du Niger, vivent de la pêche et de l'agriculture. Ce mode de vie paisible a connu un bouleversement soudain le 28 août 2008, lorsque des milliers de barils de pétrole se sont déversés dans les cours d'eau qui baignent le village de Bodo, en raison d'une fissure dans un oléoduc de Shell.

Le pétrole a rapidement pollué la terre et l'eau autour de Bodo. Le déversement s'est poursuivi jusqu'au 7 novembre. En décembre 2008, un deuxième épanchement s'est produit, qui a duré 10 semaines. Dans les deux cas, ce sont les installations défectueuses de Shell qui étaient en cause.

Le pétrole a détruit les moyens de subsistance de la population et dévasté l'environnement. À cause de la pollution, les poissons ont quitté les cours d'eau ou sont morts. Quatre ans après le déversement, aucun véritable nettoyage n'avait été entrepris ; la terre et l'eau sont restées polluées et inexploitable. Les dommages causés à la pêche et l'agriculture se sont traduits par des pénuries alimentaires et une hausse des prix de la nourriture à Bodo.

En juin 2012, un troisième déversement a ravivé les inquiétudes quant à la vétusté de l'oléoduc de Shell, dont les fuites semblent se multiplier. À Bodo, de nombreuses personnes ont continué de s'enfoncer dans la pauvreté à cause de ces déversements de pétrole. De surcroît, la pollution du sol, de l'eau et de l'air a menacé leur santé.

2 Invitez les participant-e-s à partager leurs réflexions avec le groupe et à débattre des questions suivantes :

- Avez-vous déjà entendu parler de cette catastrophe ? Qu'est-ce qui vous frappe particulièrement ?
- Quels droits humains ont été affectés par cette catastrophe ?
- En quoi cette catastrophe est-elle liée au changement climatique ?
- Qu'est-ce qui relie les droits humains des membres de la communauté affectés par cette catastrophe ?

ACTIVITÉ 3 :

RÉFLEXION EN GROUPES ET PARTAGE

1 Pour commencer, travaillez en petits groupes de 4 à 6 personnes. Lorsque les participant-e-s ont fini de discuter, demandez à chaque groupe de partager une réponse à l'une des questions posées. Invitez-les à répondre aux questions suivantes :

- Avez-vous été témoin d'événements liés au changement climatique au cours de l'année passée ?
- Avez-vous l'impression que des événements liés au changement climatique ont affecté vos droits humains ?
- Avez-vous eu l'impression que vous pouviez y répondre ou agir à leur égard ?





ACTIVITÉ 4 : ANALYSE DES DROITS HUMAINS

- 1 Pour commencer, travaillez en petits groupes de 4 à 6 personnes. Invitez les participant·e·s à discuter des droits fondamentaux mentionnés dans les documents fournis.
- 2 En vous appuyant sur l'[outil d'analyse des droits humains](#) (page 5), demandez aux participant·e·s de noter quels droits humains ont été affectés par la crise climatique selon eux.
 - Incitez-les à discuter entre eux pour savoir si et quand ils ont fait l'expérience des droits humains spécifiques touchés par la crise climatique mentionnés dans les documents.
 - Invitez-les à faire part de leurs réponses au groupe.
 - Des tendances ont-elles été observées au sein du groupe ?

VOUS SOUHAITEZ ALLER PLUS LOIN ?

Si vous souhaitez découvrir d'autres cas impliquant le changement climatique et les droits humains, consultez les ressources suivantes :

- [Mexique : Une communauté déplacée à cause du climat a besoin d'être réinstallée d'urgence](#)
- [A burning emergency: Extreme heat and the right to health in Pakistan \(en anglais\)](#)
- [Nous sommes à la merci d'un raz-de-marée. Récits de la crise climatique](#)

NOTE POUR LES ANIMATEURS ET ANIMATRICES

Soyez prêt·e·s à ne pas pouvoir utiliser le PowerPoint ! Imprimez à l'avance les principales diapositives ou partagez un code QR pour permettre aux participant·e·s d'accéder à votre présentation s'ils disposent d'appareils connectés à Internet.

Dans toute discussion sur les effets de la crise climatique, il peut être utile de souligner que la crise/le réchauffement climatiques se traduisent par des phénomènes à évolution lente aussi bien que rapide. Ces événements peuvent prendre la forme d'une combinaison de plusieurs catastrophes environnementales. Des exemples de catastrophes à évolution rapide incluent : les raz-de-marée, les cyclones tropicaux, les tornades et les ouragans. Les phénomènes à évolution lente sont plus progressifs. Ils incluent par exemple : la montée du niveau de la mer, la hausse des températures, l'acidification des océans et la dégradation des sols.



DEUXIÈME PARTIE : 1 heure

ÉVALUATION DE LA SITUATION DES COMMUNAUTÉS EN GROUPE

À PROPOS DE CETTE ACTIVITÉ :

Les participant·e·s vont voir comment l'urgence climatique accentue les inégalités préexistantes, renforce l'indifférence et l'exclusion, et accroît la vulnérabilité des groupes à risque et marginalisés. Vous encouragerez les participant·e·s à adapter la question du changement climatique au contexte local et à envisager d'un œil critique la façon dont l'urgence climatique touche de manière disproportionnée les personnes aux identités multiples et intersectionnelles au sein de leurs communautés. Afin que tout le monde participe au maximum, les participant·e·s seront invités à travailler en groupes pour trouver des moyens créatifs d'exprimer/montrer ce qu'ils et elles ont appris par le biais de l'art, qu'il s'agisse d'une chanson, d'une performance ou autre.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE :

Présenter les nombreuses inégalités inhérentes au changement climatique, notamment ses causes et conséquences pour les différentes régions et populations

MATÉRIEL :

- **Document à distribuer** : Pages du manuel d'action
- **Facultatif** : Présentations PowerPoint
- **Papier, stylos, tableaux de conférence, sièges mobiles**
- **Facultatif** : Connexion Internet, ordinateur et projecteur

PRÉPARATION :

- Préparer les documents à distribuer à tous les participant·e·s
- Préparer la présentation PowerPoint
- **Facultatif** : Pour en savoir plus sur le changement climatique et les droits humains, explorez le cours en ligne Changement climatique et droits humains sur le site de l'Académie des droits humains d'Amnesty International : <https://academy.amnesty.org/learn/course/external/view/elearning/267/changement-climatique-et-droits-humains>

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES :

[Rapport de la Rapporteuse spéciale sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée, E. Tendayi Achiume - Crise écologique, justice climatique et justice raciale](#)



ALERTE TERMINOLOGIE !

Discrimination intersectionnelle : l'intersectionnalité est un concept inventé par Kimberle Crenshaw dans les années 1980 afin d'expliquer l'oppression subie par les femmes noires aux États-Unis. Cette discrimination intersectionnelle existe lorsque, pour différentes raisons, la discrimination se produit simultanément, pour induire un préjudice conjugué ou spécifique. Par exemple, après un phénomène météorologique extrême, les communautés marginalisées sont susceptibles de rencontrer plus de difficultés pour se remettre. Prenez le cas d'une femme racisée à faible revenu et en situation de handicap qui vit dans une zone sujette aux inondations ; à la suite d'une inondation soudaine, il y a des chances pour qu'elle soit confrontée à des obstacles uniques en essayant d'accéder aux services d'urgence, de trouver un logement provisoire et de recevoir une aide humanitaire. Dans cet exemple, les solutions de réinstallation peuvent tenir compte du genre, mais ne pas être accessibles à une personne en situation de handicap.



ACTIVITÉ 1 :

EXERCICE DE RÉFLEXION

1 En groupe entier, réfléchissez et discutez de la façon dont le changement climatique touche plus sévèrement et de manière disproportionnée des groupes marginalisés spécifiques.

- Quels groupes vous viennent à l'esprit en premier ?
- Avez-vous l'impression que des groupes ont été oubliés ?
- Quand vous entendez le mot « discrimination intersectionnelle », quels sont les premiers mots qui vous viennent à l'esprit ?
- Pouvez-vous donner des exemples de discrimination intersectionnelle que vous avez pu observer au sein de votre propre communauté ?

ACTIVITÉ 2 :

ÉVALUATION DE LA SITUATION DES COMMUNAUTÉS EN GROUPE

2 Présenter le tableau d'évaluation du [Manuel d'action sur le changement climatique et les droits humains.pdf](#) (page 13)

- Demandez aux participant-e-s de former des petits groupes de cinq.
- Demandez-leur ensuite de choisir un ou plusieurs groupes marginalisés dans le tableau d'évaluation du manuel.
- Invitez-les à réfléchir, discuter et trouver un moyen créatif de montrer de quelle façon le changement climatique touche le ou les groupes qu'ils ont choisis.
- Veillez à fournir du matériel pour dessiner et un tableau de conférence à chaque groupe afin que ses membres puissent noter leurs premières pistes de réflexion.
- Invitez chaque groupe à présenter son travail (5 min chacun)



TROISIÈME PARTIE : 2 heures

MISE AU POINT D'UN PLAN D'ACTION CLIMATIQUE

À PROPOS DE CETTE ACTIVITÉ :

Dans le cadre de cette activité, il sera demandé aux participant·e·s de faire le lien entre les droits humains, les effets du changement climatique et leur pays ou leur communauté. L'histoire des deux énormes déversements de pétrole dus à des oléoducs de Shell qui se sont produits à Bodo, au Nigeria, et la bataille juridique qui a suivi, à l'issue de laquelle Shell a été forcée de payer 55 millions de livres sterling de dommages et intérêts à la communauté et à ses membres, leur sera présentée.

Ce cas illustre les effets significatifs qu'ont les dégradations de l'environnement, en particulier celles qui découlent de l'extraction de combustibles fossiles, en grande partie responsable de la crise climatique. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) souligne que « les changements climatiques sont réels et les activités humaines, en grande partie le rejet de gaz polluants provenant de la combustion de combustibles fossiles (charbon, pétrole, gaz), en sont la cause principale ».

Dans le cadre de l'activité, les participant·e·s sont invités à travailler en groupes afin d'identifier les atteintes communes aux droits humains qui touchent plusieurs communautés et de créer

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE :

1

Identifier les mécanismes, outils et tactiques régionaux relatifs aux droits humains qui façonnent l'action pour le climat.

2

Créer des liens entre les mouvements de défense des droits humains et ceux en faveur de la justice climatique.

3

Agir pour faire la promotion des droits humains et de la justice climatique.

PRÉPARATION :

- Préparer les documents à distribuer à tous les participant·e·s
- Préparer la présentation PowerPoint
- **Facultatif** : Pour en savoir plus sur le changement climatique et les droits humains, explorez le cours en ligne Changement climatique et droits humains sur le site de l'Académie des droits humains d'Amnesty International : <https://academy.amnesty.org/learn/course/external/view/elearning/267/changement-climatique-et-droits-humains>

MATÉRIEL :

- **Document à distribuer** : Pages du manuel d'action
- **Présentations PowerPoint**
- **Papier, stylos, tableaux de conférence, sièges mobiles**
- **Facultatif** : « Assessing our impact: Niger Delta » (en anglais) : <https://www.youtube.com/watch?v=1XEfJVPXegM>
- **Facultatif** : Connexion Internet, ordinateur et projecteur

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES :

- Cour européenne des droits de l'homme : <https://www.echr.coe.int/fr/home>
- Convention européenne des droits de l'homme : <https://www.coe.int/fr/web/conventions/full-list?module=treaty-detail&treatynum=005>
- Cour africaine des droits de l'homme et des peuples : <https://www.african-court.org/wpafc/?lang=fr>
- Commission interaméricaine des droits de l'homme et Cour interaméricaine des droits de l'homme : <https://www.oas.org/fr/cidh/default.asp>
- Comité arabe des droits de l'homme (en anglais) : <http://www.leagueofarabstates.net/en/Pages/default.aspx>
- Charte arabe des droits de l'homme (en anglais) : <https://www.right-to-education.org/fr/node/452>

VOUS SOUHAITEZ ALLER PLUS LOIN ?

Vous voulez plus d'exemples ? Prenez un instant pour regarder les vidéos ci-dessous :

- [Climate Change is Fuelling a Human Rights Crisis in Madagascar](#) (en anglais)
- [How Fisherfolk Have Lost Homes and Livelihoods Through Climate Change](#) (en anglais)

NOTE POUR LES ANIMATEURS ET ANIMATRICES

Encouragez les participant-e-s à découvrir les histoires remarquables d'individus qui ont allié leurs forces pour entreprendre des actions constructives, voire historiques pour le climat :

- [Monde. La décision en faveur des militant-e-s dans le cadre de poursuites climatiques aux États-Unis établit un précédent historique fondé sur les droits humains](#)
- [Europe. Six jeunes portent une affaire climatique devant la Cour européenne des droits de l'homme](#)

ACTIVITÉ 1 : ÉLABORER UN PLAN D'ACTION

- 1 Demandez aux participants de regarder les vidéos suivantes (en anglais) :
 - <https://www.youtube.com/watch?v=ZrsABwv8lx8>
 - <https://www.youtube.com/watch?v=1XEFJVpXegM>
 - Autre choix possible : Terminez de raconter l'histoire du déversement de pétrole à Bodo et discutez des questions suivantes :
 - Quel en a été l'impact sur les membres de la communauté ?
 - Qu'ont fait les organisations pour répondre à cette crise ?
 - Comment les mécanismes pour la protection des droits humains ont-ils été utilisés pour remédier à la crise ?
 - Avec quels résultats ?
- 2 Racontez le changement amené par Amnesty et les actions qu'elle a entreprises :
 - <https://www.amnesty.org/fr/latest/campaigns/2015/05/nigeria-landmark-shell-lawsuit-changing-lives/>
 - <https://www.amnesty.org/fr/documents/afr44/039/2012/fr/>
- 3 Divisez les participants en petits groupes de trois à cinq personnes. Appuyez-vous sur l'exercice 3.3 du manuel pour demander aux participant-e-s de réfléchir à la façon dont des voies de recours fondées sur les droits humains ont été utilisées pour répondre aux dégradations qui ont eu lieu dans le delta du Niger.
- 4 Référez-vous au même exercice pour demander aux participant-e-s de choisir l'un des cas dont leur groupe a discuté et d'élaborer un plan d'action initial.
- 5 Invitez les groupes à présenter le plan d'action qu'ils ont mis au point pour répondre au cas spécifique qu'ils ont choisi, en les encourageant à se concentrer sur la façon dont les droits humains peuvent servir d'outil de changement.



QUATRIÈME PARTIE : TEMPS DE RÉFLEXION

- Demandez aux participant-e-s de trouver un mot qui décrive la formation et invitez-les à le partager avec l'ensemble du groupe.
- Discutez de la façon dont nous pouvons passer de l'individuel au collectif pour lutter contre la crise climatique.
 - Que puis-je faire à titre individuel ?
 - Que puis-je faire au sein de ce groupe ?
 - Que puis-je rapporter à ma communauté ?

© Amnesty International 2024

Sauf mention contraire, le contenu de ce document est sous licence Creative Commons (attribution, utilisation non commerciale, pas d'œuvre dérivée, 4.0 International).
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/legalcode>
Pour plus d'informations, veuillez consulter la page relative aux autorisations sur notre site :
<https://www.amnesty.org/fr/permissions/>. Lorsqu'une entité autre qu'Amnesty International est détentrice des droits d'auteur, le contenu n'est pas sous licence Creative Commons.

Édition originale publiée en 2024
par Amnesty International Ltd.
Peter Benenson House
1 Easton Street
London WC1X 0DW, Royaume-Uni

Septembre 2024
Index : POL 32/8143/2024 FRENCH
Langue originale : Anglais